

COMMUNIQUE DE PRESSE 22 mai 2019

L'AIST 84 profite de son Assemblée Générale pour faire un point sur la réforme imminente du système de santé au travail

Service de Santé au Travail Interentreprises, l'Association Interentreprises pour la Santé au Travail du Vaucluse (AIST 84), tiendra sa prochaine Assemblée Générale à son siège social au Pontet, le 6 juin prochain. Un événement marqué par un contexte de réforme imminente du système de santé au travail.

Après l'Assemblée Générale de Presanse, organisme représentatif des Services de Santé au Travail Interentreprises, les 25 et 26 avril derniers, ayant rassemblé les représentants des SSTI de métropole et d'outre-mer sur les enjeux de la réforme du système de santé au travail, c'est au tour de l'AIST 84 de revenir sur ces futures évolutions. Une première partie sera consacrée au bilan de l'année 2018 et sera poursuivie par des échanges sur la réforme à venir et les attentes de ses entreprises adhérentes.

Le 12 mars dernier, la lettre d'orientation relative à la refonte du système de santé au travail a été adressée aux présidents des organisations syndicales et patronales. Le courrier, signé par la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et la secrétaire d'État, Christelle Dubos, propose aux partenaires sociaux de conduire, dans le cadre du Conseil d'orientation des conditions de travail (Coct), « une réflexion partagée et structurée » autour de deux axes principaux :

1/Accompagner efficacement l'ensemble des entreprises, dans la durée, pour que se développe une véritable culture de prévention.

2/ Mieux protéger la santé de tous les travailleurs et favoriser leur maintien en emploi.

« 2 ans après des évolutions réglementaires majeures qui nous ont permis de réorienter nos actions et une partie de nos équipes sur le terrain pour repérer les risques professionnels et accompagner les entreprises dans la prévention, nous sommes favorables à poursuivre notre transformation pour mieux répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés mais redoutons un « Big Bang » qui nous éloignerait de notre territoire. Les Services de Santé au Travail sont des associations locales, proches des entreprises et dirigées par un Conseil d'Administration comprenant des entrepreneurs locaux. Cette proximité permet de prioriser les actions à partir des réalités locales. L'Assemblée Générale du 6 juin permettra à nos adhérents d'exprimer leurs attentes c'est pourquoi nous comptons sur leur présence. » **Yann Le Cam. Directeur**

Si la surveillance de l'état de santé est notre mission la plus connue, notre rôle ne s'arrête pas là. Nos spécialistes conseillent et accompagnent nos adhérents dans la mise en place de mesures de prévention à travers des actions individuelles et collectives, inter et intra-entreprises, dans le but de préserver la santé physique et mentale de leurs salariés, d'améliorer leurs conditions de travail et de développer une culture de prévention. Des actions qui ne peuvent que contribuer au bon fonctionnement de leurs entreprises et à leur pérennité.

Contacts:

Yann Le Cam - Directeur Lola Jehlen - Chargée de communication 06.25.53.03.47 07.71.92.92.72 v.lecam@aist84.fr Ljehlen@aist84.fr

<u>www.aist84.fr</u>

